

L'INFORMO

Volume 41 • Numéro 1 • Septembre 2018



Photo : Emilie Sarah Caraveccchia

SPÉCIAL ÉLECTIONS

#pastellement

SOMMAIRE

2 PRÉSENTATIONS
-Membres de l'exécutif

6 POUR QUI SONNE LE GLAS?
-Maude Arsenault

10 PAS TELLEMENT
-François Rioux

11 «PARTOUT LA CULTURE» : UNE POLITIQUE QUI N'A PAS LES MOYENS DE SES AMBITIONS -Karine L'Ecuyer

14 MANQUER DE RÉALISME
-Simon Leduc

15 LETTRE OUVERTE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR -CCMM-CSN

21 SALUT SYLVAIN
-Pierre Mondor

22 À L'ATTENTION DU CANDIDAT
-David Lamontagne

23 (A)MÉNAGER LA CHÈVRE ET LE CHOU
-Julie Demanche

32 À L'AGENDA

PRÉSENTATION DE VOTRE COMITÉ EXÉCUTIF



**Sylvie Allard,
secrétaire
générale**

Après une carrière dans l'entreprise privée, cela fait maintenant

plus de 15 ans que je suis au service des étudiantes et des étudiants à l'enseignement supérieur, et ce, au Département d'administration et techniques administratives. Mon leitmotiv, pour me lever et travailler, est de pouvoir échanger et partager avec mes collègues, étudiantes et étudiants afin d'améliorer l'enseignement supérieur pour que celui-ci soit vraiment accessible et actualisé au monde d'aujourd'hui, et ce, pour tous inclusivement.

Mon objectif est de participer à l'amélioration des conditions de travail en matière d'enseignement supérieur, et ce, de façon innovante, tant pour les professeurs, par exemple par l'alternance travail-famille, la pédagogie active et l'utilisation de la technologie, que pour les étudiants en matière d'apprentissages et d'innovations qui permettent vraiment l'inclusion de tous. Être élue au poste de Secrétariat général va me

permettre d'être près de l'action de la vie professorale, apprendre le fonctionnement et participer de façon proactive à la vie professorale. Je nous souhaite une année 2018-2019 remplie de défis motivants et surtout, que nous pourrons surmonter! Bonne rentrée !



**Yves Bégin,
responsable de
l'application de
la convention
collective**

C'est avec grand plaisir et beaucoup de fierté que je suis de retour à l'exécutif, au poste de Responsable de l'application de la convention collective. Le titre est un peu trompeur : si le Syndicat était vraiment responsable de l'application de la convention, nous vivrions dans un monde merveilleux n'est-ce pas ? Dans les faits, mon rôle est surtout de veiller à ce que l'administration respecte, dans ses décisions et dans ses actions, notre contrat de travail collectif. Cela se fait parfois dans l'harmonie, parfois à travers quelques turbulences mais, nous l'espérons, toujours dans le respect mutuel. Heureusement, je n'assume pas seul cette importante

responsabilité : je suis membre d'un exécutif plein d'expérience, d'intelligence et de combativité. Je compte aussi sur les membres du Comité des relations de travail que vous avez élus pour m'appuyer dans la défense de vos droits : Emilie Sarah Caravechia (Français et littérature), Richard Crépeau (Français et littérature), Danielle Lalonde (Biologie), ainsi que Jean-François Gagnon (Mathématiques) et Josiane Nadeau (Géographie), qui sont aussi membres de l'exécutif. Être membre de l'exécutif du Syndicat des enseignantes et des enseignants amène son lot d'émotions fortes, de grandes joies et d'amères déceptions, une quantité phénoménale d'apprentissages et quelques dures mais profitables leçons d'humilité... Je tiens à vous remercier de votre confiance, et vous pouvez être convaincus, à l'instar de ceux qui me connaissent, que je suis prêt à mener les combats que nous devons mener avec rigueur et détermination.



**Julie Demanche,
responsable
de l'informa-
tion et de la
mobilisation**

Nous poursuivrons dans la joie notre sauvage besoin de libération

Manifeste du Refus global, 1948

J'adore notre métier. Chaque jour je reconnais la chance que j'ai de pouvoir vivre d'une passion qui

m'habite et surtout, de pouvoir la partager. Si ma classe est un espace de réflexions, d'échanges et de dialogues par la parole et la voix, j'ai aussi rapidement trouvé essentiel et complémentaire dans ma carrière de poursuivre la « discussion » à l'extérieur et à l'écrit. Membre du comité information depuis l'automne 2014, L'Informo a donc toujours pratiquement représenté pour moi une tribune unique et nécessaire au Collège. Je le vois non seulement comme l'organe du Syndicat, mais également celui de tous les membres de notre communauté. Que ce soit par le biais d'anecdotes et de chroniques d'humour ou dans le plus grand des sérieux, l'écriture actualise le dynamisme des enjeux sociaux, politiques et pédagogiques qui sont au cœur de notre enseignement et contribue à nourrir l'essence même du militantisme.

Peu importe le cours que je donne, j'en viens toujours à parler des années 60 et 70. Mes élèves le savent, j'aurais donc voulu être présente aux grands événements du Free speech movement et de Mai 68 qui alliaient éducation et revendications culturelles, sociales et politiques ou encore à ceux rassembleurs et festifs du Québec des années 70. Je sais que je suis dans l'idéal avec un grand I, mais il me semble que plutôt que de passer uniquement par la colère, l'indignation devrait aussi pouvoir se manifester dans la joie, à l'image de

ces événements où on ne participait pas que parce que notre sens de la justice et notre conscience morale étaient heurtés; je conçois le syndicalisme comme quelque chose de « manifestif ».

Au sein de l'exécutif et pour vous toutes et tous, je travaillerai donc à créer un espace ouvert et dynamique où il sera possible de nous et vous donner une voix forte et surtout de nous et vous faire entendre. À chaque numéro, tous les départements seront effectivement invités, de même tous les employés du Collège, à occuper cet espace afin que L'Informo incarne bien les yeux, les oreilles et la bouche de tout notre corps professoral. Quelqu'un de très sage m'a dit il n'y a pas si longtemps qu'il fallait prendre un mandat à la fois au Syndicat, mais mon objectif est aussi d'y apprendre en équipe et en toute humilité suffisamment pour nous préparer, nous rassembler et nous mobiliser toutes et tous aux prochaines négos nationales en 2020.



**Jean-François
Gagnon,
conseiller à
l'application de
la convention
collective**

Chères et chers camarades,

Premièrement, je tiens à vous remercier pour votre confiance et

l'opportunité que vous me donnez de vous représenter. Je tiens à faire de ce premier mandat un moment d'apprentissage et d'écoute entouré des autres membres de l'exécutif et de leurs années d'expérience. Parallèlement (lexique mathématique volontaire), j'espère contribuer à l'édifice commun en partageant les expériences acquises à la coordination départementale, à la commission des études, au comité des relations de travail et aux différentes instances syndicales, tant internes qu'externes.

Souhaitons-nous une belle année sous le signe du respect de notre convention et investissons nos instances démocratiques sans attendre les journées plus tumultueuses de la négociation.



**David Lamontagne,
conseiller à
l'informa-
tion et à la
mobilisation**

Je viens de prendre le tabouret vide au comptoir du café à côté de chez moi, mon deuxième bureau. Il est midi moins une. Il fait encore très chaud dehors. À travers la fenêtre, face à la banque, il y a un type visiblement éméché qui importune les passants. Pas pour de l'argent (pour un peu d'attention ?). Je dois écrire un texte de présentation de 250 mots pour L'Informo pour répondre à une certaine tradition. Et je suis déconcentré par

rapport à ce qui se passe à l'extérieur. Déformation professionnelle que de m'imaginer ce qu'est la condition des individus qui traversent mon existence et d'imaginer ce que pourrait être leur devenir. Le gars saoul demande maintenant l'heure à quelqu'un, puis s'assoit sur un banc et tente d'entrer en contact avec un jeune, indifférent, qui attend l'autobus, probablement. Il finit par quitter. Je peux enfin me concentrer pour essayer de communiquer mon intérêt et ma volonté à propos de mon retour sur l'exécutif en tant que conseiller à l'information et à la mobilisation. Il doit me rester une centaine de mots en banque pour répondre à la commande de deux cent cinquante mots. C'est peu, mais il faut aller à l'essentiel. Représenter, défendre les membres et assumer mon rôle de conseiller le mieux possible ? Évidemment. Malgré les maladresses et l'incrédulité parfois. Je suis plus que jamais convaincu de l'importance du syndicalisme. Sur tous les fronts. Trop d'injustices, de précarité, d'absurdités. Le plus souvent c'est par la prise de conscience et par le poids du nombre qu'on peut envisager le changement. Voilà, pour l'instant...



**Sébastien
Manka,
président**

En tant que président, j'entame cette nouvelle année avec

beaucoup de plaisir, d'excitation et de détermination. Il est vrai que les dossiers et les luttes à mener, tant au local qu'au national, ne seront pas de tout repos. En revanche, j'ai confiance ! Le comité exécutif du SEECD a toujours pu s'appuyer sur ses membres, ses militantes et ses militants.

Sur notre planche de travail cette année : les relations de travail, la résorption du déficit, les multiples consultations, le respect intégral de notre convention collective, des suivis départementaux et l'accueil au local pour ne nommer que ceux-là. D'ailleurs, n'hésitez pas à venir nous voir, pour une question de tâche, de CI, de retraite ou juste pour échanger.

Au national, le dossier qui certainement nous tiendra fort occupées et occupés et qui nous donnera l'occasion de nous solidariser et de nous mobiliser, comme nous savons si bien le faire à Montmorency, est celui de la négociation de notre convention collective qui débutera avec l'élection du comité de négociation et de mobilisation le 18 octobre prochain. C'est à suivre...

Le comité exécutif de la FNEEQ, dont fait partie Josée Chevalier, notre ancienne secrétaire générale au Syndicat, amorce une tournée des assemblées générales. De notre côté, nous entamons la tournée des départements. C'est un moment privilégié pour vous entendre et vous comprendre. C'est ainsi que

l'on s'assure de vous représenter adéquatement ici à Montmorency et dans les instances de la FNEEQ. Invitez-nous !

Avec la négociation, le rythme de nos assemblées augmentera, tout comme la tension sociale. Le ton montera. Ce sera une fois de plus le temps de faire le point sur le syndicalisme que nous voulons pratiquer, sur nos moyens d'action, notre rapport de force. Prendre le temps de partager et de prendre ensemble les meilleures décisions au service de nos membres et de la justice sociale. Voilà une belle année et de riches discussions en perspective !

Solidairement,

Votre président.



Josiane Nadeau, trésorière

Après un bref passage mouvementé en 2015 - 2016 (année d'après

négociations ponctuées de quelques journées de grève), me voilà de retour au sein de l'équipe de l'exécutif syndical. Profondément attachée au Collège, où j'enseigne depuis une quinzaine d'années, c'est parfois avec désolation et souvent avec frustration que je constate les contrecoups d'orientations politiques et de changements

administratifs qui affectent l'éducation en général et nos conditions de travail en particulier. L'appel à la solidarité et à la mobilisation, tant à l'échelle nationale que locale, se fait de plus en plus criant et insistant. C'est donc avec une volonté renouvelée – et beaucoup d'humilité ! – que je réitère mon engagement.

Concrètement, mes fonctions exigent de veiller à la saine gestion des cotisations syndicales de nos membres. En plus d'épauler mes collègues Yves Bégin et Jean-François Gagnon dans leurs rôles respectifs de responsable et conseiller à l'application de la convention collective, je siège, avec ces derniers et quatre autres enseignant.e.s, sur le comité des relations de travail (CRT). Je suis également responsable des comités surveillance des finances, dons de solidarité et assurances et régime de retraite.

Au plaisir de vous aider et de milter à vos côtés.



Tommy Girouard-Belhumeur, le secrétaire permanent

« Le nouveau Lise » comme certaines et certains me surnomment. Je viens de la Rive-Sud de Montréal (St-Hyacinthe), mais j'habite Rosemont-La Petite-Patrie depuis maintenant 7 ans.

Agé maintenant de 31 ans, j'ai joint l'équipe syndicale comme employé en aout 2017. Après avoir trainé sur les bancs d'école plusieurs années, je termine un baccalauréat par cumul de certificats en : lettres et langue françaises (UdeS), relations industrielles (UdeM), gestion de l'information numérique (UdeM) et archivistique (UdeM). Durant ce parcours et durant mon cégep, j'ai milité sur plusieurs plans dans les associations étudiantes.

Je suis au service des membres et de l'exécutif. J'aide à réduire l'impact des tâches administratives syndicales afin que vos représentantes et représentants passent plus de temps à travailler sur le fond de vos préoccupations. Je m'occupe donc du secrétariat (dont la réception des demandes de perfectionnement), du parc informatique, des archives ainsi que de consoler le photocopieur souvent incompris. Je travaille également avec l'équipe de L'Informato pour la mise en page de vos articles.

Je suis bien content d'être à vos côtés pour une deuxième année. J'espère que votre session se passe au mieux et n'hésitez pas à venir nous voir au local syndical pour toute question!

SEECM | fneeq

SYNDICAT DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU CÉGEP MONTMORENCY
475, boulevard de l'Avenir
Laval, Québec H7N 5H9

Tél. (450) 668-1344 | Tél. int. (450) 975-6268 | syndens@cmontmorency.qc.ca

POUR QUI SONNE LE GLAS?

Par Maude Arsenault, Littérature

« Nul homme n'est une île, un tout en soi ; chaque homme est part du continent, part du large [...] La mort de tout homme me diminue parce que je suis membre du genre humain. Aussi n'envoie jamais demander pour qui sonne le glas : il sonne pour toi. »

- John Donne, *Devotions upon Emergent Occasions*, 1624

« *Sunny ways, my friends. Sunny ways.* »

- Justin Trudeau, 2015



3-2-1, throw first grenade!

Été 1963, Baie Missisquoi, scène de camping. Mon grand-père, vétéran de la Deuxième, montre à ses cinq gars avec des bouteilles O'Keefe vides comment lancer des grenades. Explosions de verre. Ma grand-mère peste, mon père rigole. La vie est belle : les mots environnement, écologie, ni même pollution ne sont d'usage. La forêt est devant eux, immense. Il y a des éclats de verre et des bouteilles vides partout dans le boisé, mais on s'en fiche. La nature est sans fin, elle absorbera tout. Les temps sont simples.

Été 2018, Ville-Émard, petit logement. Mon grand-père, désormais, composte. Il est seul à s'occuper de

ses petits bacs : le brun, le vert, le bleu. Ma grand-mère, après d'ultimes exérèses, est morte d'un cancer généralisé après avoir été vidée comme un poulet, creusée de l'intérieur, à bout d'organes. « J'en perds au moins deux par lustre », disait-elle, du temps qu'elle exposait encore ses cicatrices comme des plaies de guerre. « Je sais que je m'en vais tranquillement, un morceau à la fois. Mais tant qu'il reste le cœur, je suis du côté des vivants. »

Mon grand-père a aussi enterré un de ses cinq fils il y a trois ans. Cancer du poumon. À partir de ce jour, j'ai été la digne légataire d'un beau VUS dont je n'ai pu me départir¹. Un véhicule presque flamboyant

¹ Il s'agit au moins de reconnaître nos propres paradoxes, comme celui de conduire d'une main un véhicule énergivore, tout en écrivant de l'autre un texte sur quelques considérations environnementales, texte qui lui-même sera publié sur du papier qui finira au recyclage (espérons-le). Ou alors celui de produire des tracts et des affiches pour une manifestation pro-environnementale.

neuf -- si ce n'était de ce petit rond dans l'habitacle, de ce cerne brûlé en haut de la portière du conducteur, qui me rappelle, à chaque fois que je le conduis, ce qui a tué mon père et, à chaque fois que je vais à la pompe, ce qui est en train de nous tuer, nous.

Depuis plusieurs années, mon père ne votait plus. « De toute manière, je vais mourir pis les Libéraux seront toujours au pouvoir, peu importe les crosses », et l'histoire allait lui donner raison. Mon père qui, dans une autre vie, du temps qu'on n'envisageait pas l'économie comme une fin en soi et que la sphère politique ne se conjuguait pas uniquement sous le signe de la piasse, avait milité activement au sein du PQ pendant plus d'une dizaine d'années, qui avait donné tout son petit change d'énergie en '95, mon père, jadis homme engagé, ne votait plus et regardait chaque élection passer avec un ricanement

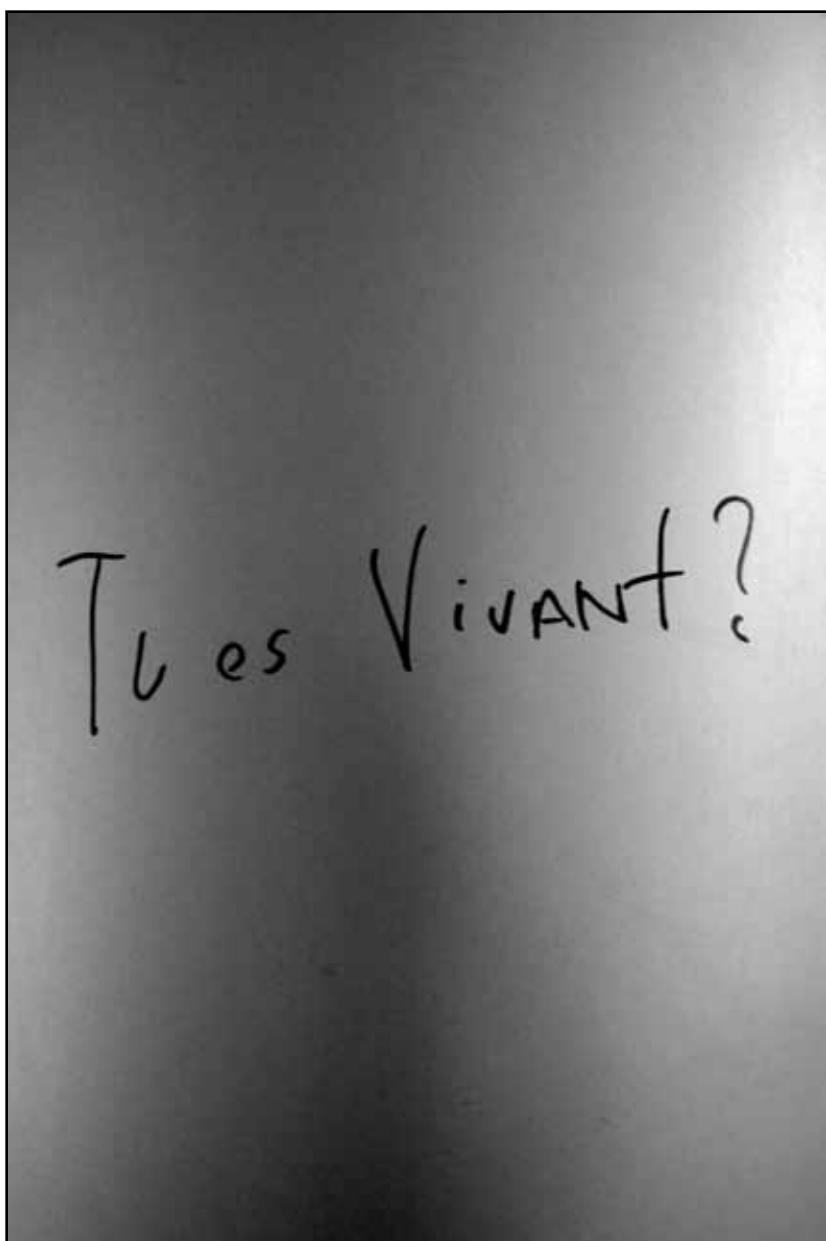


Photo : Hector Ruiz, Littérature

amer en tirant toujours plus fort sur sa cigarette. « C'était en 95 ou jamais. Anyways, concluait-il, l'être humain est un virus pour la planète. » Et l'histoire, fatallement, ne fait souvent rien d'autre que lui donner raison.

Puis il s'était acheté son Suzuki Grand Vitara.

Hier, j'ai demandé à mes étudiants s'ils allaient voter, eux. Ce sera la première fois, pour plusieurs, j'imagine. N'êtes-vous pas... *emballés*? Je vois mes quarante étudiants entassés en classe, s'éventant avec leurs cahiers, les lunettes embuées, en sueur. Il faisait 30 degrés dans le local. Ils m'ont regardée avec le regard de ceux qui savent trop bien qu'ils seront pris pour ramasser les bouteilles cassées après les grandes bacchanales du consumérisme décomplexé. Je les interroge et comprends bien vite que beaucoup d'entre eux confondent les partis et leurs chefs. J'entends leurs doléances à propos du mode de scrutin, leur désir de démocratie directe, d'une meilleure représentativité : ils voient bien que les voies ensoleillées qu'on leur propose ne sont que des pièges à con. Malgré la mollesse des réponses je me risque à leur demander ce qu'ils considèrent comme l'enjeu politique le plus criant. Le consensus se fait tout de suite ; on discute de l'été meurtrier qui vient de passer comme d'une pratique générale de ceux à venir. Ce faisant, j'apprends un nouveau mot : être *éco-anxieux*.

Je leur parle de cette grande marche de samedi, de celle qu'on organise pour nous tous, mais surtout pour eux. Ils soulèvent les noeuds gordiens habituels : le déchet est inhérent à la vie, si ascétique soit-elle. On n'y peut rien. Les corporations, madame, c'est la faute des corporations. Des pétrolières. Des autres. On s'entretient finalement de la maison qui brûle et de ces types cravatés à l'air vaguement banquiers qui arrivent toujours à faire des promesses à la petite semaine, comme s'il n'y avait pas de lendemain. Comme si le glas ne sonnait pas pour eux.

Et pour vous, dites-moi? Ça sonne fort, alors quoi, *fuck toute*, on baisse les bras?

La conversation s'embrase. De nos échanges, je retiens ceci en substance : c'est sans espoir, mais il faut lutter, rester du côté de la vie, même si la mort nous fait des clins d'œil. Et ça me rappelle alors ce qui me plaît tant chez eux : leur goût d'absolu, leur soif de tout, de *toute*, leur propension à être spontanément du côté de la lutte, avec cette fougue propre à ceux qui n'ont rien à perdre. Ils installent leur lucidité au cœur même de leur idéalisme. «Conscience et révolte, ces refus sont le contraire du renoncement²», disent-ils à leur manière. Lutter pour refuser le renoncement, tout simplement. Ils ne sont pas des Quichotte ; les luttes qu'ils auront à

mener sont loin d'être imaginaires, ils le savent trop bien. Je les trouve en fait profondément *camusiens* et je leur dis. « Sachant qu'il n'est pas de causes victorieuses, j'ai du goût pour les causes perdues : elles demandent une âme entière, égale à sa défaite comme à ses victoires passagères.³ »

« Le monde va finir », clamait Baudelaire dans ses *Fusées*. Épidémies foudroyantes, cataclysmes dévorants, météorites, guerres épiques : au cinéma comme dans les livres, le monde finit brutalement. Nos fantasmes d'apocalypse ont toujours été spectaculaires, violents. On rêvait jadis d'une pluie de grenades et de bombes, mais on se doute bien aujourd'hui que le monde finira autrement. Un peu comme le Québec a compris qu'il finirait lui aussi, un beau soir d'octobre qu'on espérait grand : tranquillement, un morceau à la fois.

Parlant de fusées, il y a un étudiant qui m'a raconté une histoire drôle. Parait que les riches sont en train de s'en construire pour aller coloniser d'autres cieux. J'imagine que plusieurs rêvent déjà d'être dedans. Mais moi je préfère être avec les autres, plus nombreux, ceux qui resteront derrière – ceux qui luttent, ceux qui marchent, ceux qui ne quittent pas. Tout de même, si ça se concrétise, on aura droit à tout

un spectacle. Ce sera beau, les voir partir dans une apothéose d'étoiles, dans ces fuselages chromés, laissant derrière eux une dernière trainée de gaz d'échappement, en guise d'au revoir. Les regarder monter vers les étoiles -- si on peut encore les voir.



Photo : Julie Demanche, Littérature

2 Camus, Albert. *Le mythe de Sisyphe*, Folio, p. 80

3 Ibid, p. 119



Photo : Emilie Sarah Caraveccchia, Littérature

Les organisatrices et organisateurs de la manifestation, des collègues d'ici!

Maude Arsenault, Littérature

Émilie Sarah Caraveccchia, Littérature

Marc-André Duranleau, Techniques de muséologie

François Geoffroy, Littérature

Karine L'Écuyer, Techniques de muséologie

Nathalie Roy, Littérature



[Topo RDI sur la manifestation avec François Geoffroy, Littérature \(en français\)](#)



[Topo Global News sur la manifestation avec Nathalie Roy, Littérature \(en anglais\)](#)

PAS TELLEMENT

Par François Rioux, Littérature



Beaucoup de choses autour des élections m'énervent : le régime parlementaire britannique, le mode de scrutin, les partis, les pancartes qui ne se distinguent guère de celles des agents immobiliers, les sondages, les analystes des sondages, le débat, Patrice Roy, moults candidats, les gens qui disent « Si tu votes pas, t'as pas le droit de chialer » (elle champion, t'as vraiment compris comment fonctionne le système), la rhétorique telle qu'elle se pratique en général lors de cette période qui revient comme les feux sauvages. Je n'ai pas de feu sauvage, j'imagine que ça gosse.

Vous connaissez « Dérapages poétiques » ? Cette page sur Facebook reprend des déclarations de politiciens et de personnalités publiques et les transpose en vers, ce qui en fait ressortir les ressorts langagiers. Par exemple, Philippe Couillard, décrivant le discours de François Legault sur l'immigration comme un argumentaire qui « porte sur la peur, sur l'inquiétude », affirme que les immigrants s'intègrent très bien vu qu'ils sont moins nombreux qu'auparavant à être au chômage, et

de conclure :

Quand
on s'intègre
au marché
du travail
on s'intègre
à la société

Remarquez l'efficacité de cette formule toute politique. D'abord une subordonnée de dix syllabes (avec césure à la quatrième, comme dans *La chanson de Roland*) qui se termine sur une voyelle ouverte (et une semi-voyelle oui), puis la principale, un octosyllabe, qui apporte

la résolution avec la voyelle fermée. Vocabulaire simple, pas un mot de trop, on pourrait en faire un jingle. Mais qu'en est-il de ceux qui ne travaillent pas : les enfants, les retraités, les invalides, les chômeurs, les béesses, les malades ? Font-ils moins partie de la société ? Et de quel travail parle-t-on ? Les îlots travaillaient, donc étaient intégrés à la société de Sparte, mais ça restait des esclaves. Qu'en est-il des gens pris dans une ou deux jobs abrutissantes et peu payantes parce qu'ils ne possèdent pas de diplôme ou qu'on ne les reconnaît pas ? Et cette expression de « marché du

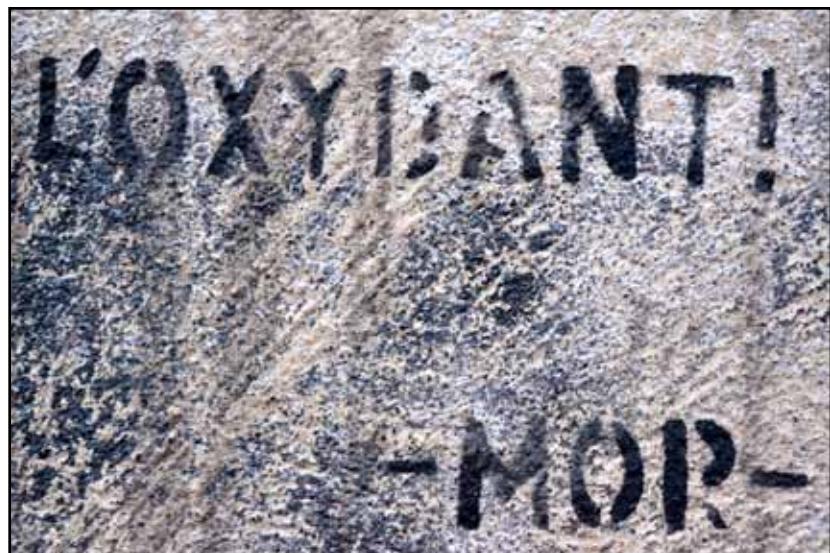


Photo : Hector Ruiz, Littérature

travail », elle m'écoëure mais elle est adéquate, nous vivons dans un marché où nous vendons notre force du travail, comme du bétail, du bétail conscient, pendant que d'autres s'enrichissent. Se résume-t-on vraiment à son travail, à son compte de taxes ?

On dirait bien, à entendre ces deux brillants symboles de la réussite,

Couillard et Legault, qui n'ont jamais eu faim, qui n'ont jamais eu peur, et qui sans cligner des yeux se servent des immigrants pour ramasser des votes auprès de leur électorat respectif. Si mes calculs sont exacts, l'Assemblée nationale était, à sa dissolution, composée aux deux tiers d'hommes blancs de 55 ans et plus, dont la majorité sont ou hommes d'affaires ou banquiers

ou avocats. Comme disent les Anglo-Saxons, it's not a bug, it's a feature. On peut espérer que la prochaine législature connaîtra une plus grande diversité des corps, des parcours et des façons de penser. En attendant l'effondrement.

« PARTOUT, LA CULTURE » : UNE POLITIQUE QUI N'A PAS LES MOYENS DE SES AMBITIONS

Par Karine L'Ecuyer, Muséologie -billet tiré du Blogue de l'IRIS, 17 juillet 2018-



Merci à Julia Posca pour les échanges en cours d'analyse et de rédaction

Le 12 juin dernier, le premier ministre

Philippe Couillard et la ministre de la Culture et des Communications, Marie Montpetit, dévoilaient la nouvelle politique culturelle du Québec – [« Partout, la culture »](#) - et le [« plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023 »](#) de 600,9M\$ qui y est assorti. Loin de l'analyse exhaustive que méritent cette politique et les sommes allouées dans le plan d'action, voici un survol de certains enjeux-clés de ce dossier.

Posons d'abord l'incontournable : le chantier du renouvellement de la politique culturelle du Québec

lancé en 2016 par Hélène David puis mené par Luc Fortin était essentiel¹. Depuis [« Notre culture Notre avenir »](#)(1992), dire que le milieu culturel s'est transformé serait faible. Notons entre autres la professionnalisation de divers secteurs du milieu culturel, le souci accordé au patrimoine immatériel et les suites à donner à la Commission Vérité et réconciliation du Canada. Ajoutons à cela que nous sommes bien loin de cette époque où nous apprivoisions l'autoroute de l'information sur un des trois postes de la bibliothèque municipale branchés à un modem aux sons douteux ! Impossible de penser aux Netflix, Spotify et GAFA de ce monde alors que l'ère « Napster » n'était même pas encore arrivée ! Les questions

d'accès, de diffusion, de droits d'auteur, de législations, de nécessaire présence dans l'univers virtuel, du développement des arts numériques et des stratégies de conservation sont depuis devenues centrales pour le milieu culturel.

Posons d'abord l'incontournable : le chantier du renouvellement de la politique culturelle du Québec lancé en 2016 par Hélène David puis mené par Luc Fortin était essentiel

« Partout, la culture » prend acte de ces changements et les intègre à

1 Oui, [trois ministres](#) de la Culture et des communications en trois ans.

ses quatre grandes orientations² en plus de prendre des « engagements particuliers à l'égard des autochtones ». Les enjeux liés à l'univers numérique et au déploiement de stratégies sur ces questions sont omniprésents. Cette nouvelle politique culturelle s'inscrit dans la continuité de celle de 1992, en y ajoutant avec intelligence d'autres dimensions de la culture, soit le loisir culturel pratiqué en amateur, l'aménagement du territoire et la conservation du patrimoine. On y inscrit encore le caractère distinctif du Québec en matière culturelle et on rappelle la nécessité de légiférer et de prévoir des réglementations pour ce secteur. Autre élément positif : on y réaffirme, suivant la « Loi sur le ministère de la Culture et des Communications » que « [I] a mise en œuvre de la politique [...] sollicite [...] l'appareil gouvernemental et appelle la participation active des ministères et organismes selon une approche transversale, collaborative et intégrée » (Plan d'action, p. 19). Les ministères et sociétés d'État responsables et partenaires de chacune des mesures proposées pour atteindre les objectifs de la politique sont d'ailleurs clairement identifiés dans le plan d'action.

La question centrale : y a-t-il

² *Le rôle essentiel de la culture; l'affirmation du caractère francophone du Québec; L'accès, la participation et la contribution de tous à la culture; L'autonomie de la création et la liberté d'expression et d'information*



Photo : Hector Ruiz, Littérature

adéquation entre l'état de la situation dans le milieu culturel, les objectifs de la politique, les mesures proposées et les sommes prévues au plan d'action ? Réponse : malheureusement pas.

Illustrons-le par l'exemple de l'enjeu criant des conditions socioéconomiques des personnes œuvrant dans le milieu culturel. Déjà inscrit dans la politique de 1992, réitéré dans « Partout, la culture » en y ajoutant (avec raison!) les travailleuses et travailleurs du milieu culturel (objectif 2.5), le problème est bien posé : précarité, cumul d'emplois, combinaison de plusieurs modes de rémunération, situation tributaire de la vitalité et des ressources financières, difficulté de perception des droits d'auteur, problèmes en lien avec le développement professionnel,

la retraite, la santé et les périodes d'inactivité. L'identification des défis que cela pose est également clairement établie (p. 4) : reconnaissance et rétribution du travail artistique et culturel, maintien et acquisition des compétences, protection et rétention de la main-d'œuvre, pérennité des organisations et des entreprises du secteur culturel.

Actuellement, bien des enjeux sont toujours en suspens : nous ne savons pas si, outre les engagements financiers déjà inscrits au budget, cette politique et les mesures du plan d'action constitueront effectivement la nouvelle politique culturelle du Québec après le 1er octobre.

Malheureusement, plusieurs de

ces problèmes disparaissent au moment de décrire l'objectif 2.5 de la politique (p. 28). Puis, la mesure conçue pour répondre à cet objectif (mesure 16, p. 9) oriente plutôt vers l'« amélioration de la connaissance des conditions socioéconomiques », l'« examen de moyens pour améliorer l'accès (...) à un régime de retraite, à des assurances, ... ». Cinq millions de dollars sont accotés à cette mesure. Sur 5 ans. Alors que la mesure doit également s'attaquer à cinq autres actions dont deux en lien avec l'urgente question des agressions sexuelles et du harcèlement.

Cette politique présente malheureusement plusieurs autres lacunes. « L'apport croisé des secteurs culturels, éducatifs et sociaux »,

pourtant fondamental, soulève de nombreuses questions et inquiétudes entre les objectifs qui en découlent, les mesures identifiées et les sommes allouées. Surtout en ce moment où les annulations de sorties éducatives se font nombreuses pour l'année scolaire à venir à la suite de la directive du ministre Proulx.

Les questions de philanthropie, de mécénat, du bénévolat, de nouvelle gouvernance, des modèles d'affaires à repenser, des sommes allouées à l'innovation (et non à la simple continuité) et des « bonifications ponctuelles » pour assurer le fonctionnement du milieu culturel mériteraient, elles aussi, qu'on les étudie davantage.

Le chantier du renouvellement de la politique culturelle était essentiel. Tant le secteur culturel que le ministre Fortin et son entourage y ont accordé le temps, l'énergie et le sérieux nécessaires. Cette grande mobilisation et l'attente soutenue d'une nouvelle politique après 25 ans et de sommes nouvelles en culture auraient mérité une issue autre que celle du 12 juin dernier. Quatre jours plus tard, les travaux de l'Assemblée nationale étaient suspendus et leur reprise se fera en pleine campagne électorale.

« Partout, la culture » est globalement bien accueillie par le milieu culturel. Des sommes investies en culture seront toujours une excellente nouvelle pour le milieu, malgré leur insuffisance permanente. Actuellement, bien des enjeux sont toujours en suspens : nous ne savons pas si, outre les engagements financiers déjà inscrits au budget, cette politique et les mesures du plan d'action constitueront effectivement la nouvelle politique culturelle du Québec après le 1er octobre. Et nous assisterons d'ici là au triste bal des annonces à saveur électorale, bien que nombre de celles-ci répondent simplement à des besoins criants du milieu nommés dans la politique et inscrits au plan d'action.

Tableau comparatif concernant le collégial

mettant en lien quelques thèmes qui préoccupent le SPECS-CSN et les programmes ou promesses de cinq partis au Québec



5 septembre 2018



<https://coalitionavenirquebec.org/fr/>



<https://plq.org/fr/>



<https://pq.org/>



<https://www.pvq.qc.ca/>



<https://quebecsolidaire.net/>

Pour un comparatif des positions des partis sur l'enseignement supérieur, consultez le document créé par le Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke au lien suivant ou utilisez votre appareil mobile pour lire le code QR



<https://tinyurl.com/ybfaaqq9>

MANQUER DE RÉALISME

Par Simon Leduc, Littérature



François Bouge, personnage central du roman *La bête creuse*, est un sale rêveur. À court de moyens pour effectuer le voyage entre son demi sous-sol crade du Centre-Sud et son village natal de La Frayère en Gaspésie, il découpe des rectangles de papier journal, forme une jolie liasse, l'insère dans une enveloppe sur laquelle il inscrit magiquement : 5000 \$. Fort de sa nouvelle fortune, il monte à bord d'un taxi qui le conduira jusqu'à l'embouchure du Saint-Laurent.

Le roman de Christophe Bernard est hilarant de délires. Pas une page où on ne s'esclaffe, pas une phrase où on s'ennuie. Mais ce que cette puissante brique recèle de plus fort, c'est sa capacité à tordre le réel. On sort de cette lecture intoxiqué par le sentiment que tout est possible. En regardant ma pile de vieux journaux, je trouve un trésor. Que de voyages, que de musique je vais pouvoir m'acheter avec tout cela! Je sors mes ciseaux, découpe un premier morceau, mais tombe sur ce titre : « QS manque de sens pratique ». Pas sûr de savoir de quoi on parle, je me remets à l'ouvrage; dix billets plus tard, un nouveau titre :

« Virage vert : le Québec a-t-il suffisamment de moyens? » Étrange, je me dis. J'ai quand même dans mes poches de quoi financer de beaux projets. Puis, ça continue, le plan de transport, la ligne rose, c'est beau mais pas mal cher.

Dans la *Dialectique de la raison*, Theodor Adorno et Max Horkheimer revisitent un épisode de l'*Odyssée* pour expliquer la séparation entre le beau et le vrai. Ulysse veut entendre le chant des Sirènes mais il en redoute le danger. Il se fait attacher au mât de son navire et ordonne à ses matelots de naviguer en se bouchant les oreilles. La classe

ouvrière n'existe que pour le travail. Son activité est sans plaisir, ignorante de tout ce qui lui est extérieur. Quant à Ulysse, que les essayistes assimilent au grand propriétaire bourgeois, il s'émeut de la beauté de la musique mais s'empêche de la rejoindre. Le plaisir, pour lui, devient objet de contemplation. Il le regarde passer, impuissant.

Ainsi en est-il de l'art dans la société la société moderne. On l'apprécie à ses heures mais seulement sous forme spectaculaire. L'art procure un plaisir impuissant. L'artiste nous fait rire, pleurer, mais il reste marginal — il ne parle que



Photo : Hector Ruiz, Littérature

de sentiments. Sa vision est bien-venue tant qu'elle reste vision, une pause reposante avant de retourner aux exigences du quotidien.

Aujourd'hui, l'art manque à ce point de sérieux qu'il semble à toute fin pratique évacué des horizons de pensée d'une bonne partie de la classe dirigeante. Pour un pragmatique comme François Legault, tout n'est plus que réalisme. Le Québec s'apprête à élire un Ulysse nouveau genre, un solide gaillard qui pousse la volonté d'efficience au point de se boucher lui-même les oreilles de cire. Pas le temps de niaiser, dirait l'autre.

Sauf que le chant des Sirènes change. La musique n'est pas qu'enchantement, elle est aussi horreur, violence, catastrophe et scandale. Les esthétiques contemporaines dérangent, déroutent, sabotent. Pas surprenant que les tenants du « pragmatisme » et du « réalisme » l'évitent. Au contact de discours différents du leur, ils risquent de s'apercevoir que la poursuite de leur train-train quotidien n'est finalement qu'une terrible illusion. Continuer à penser en termes de développement économique, d'exploitation de ressources, c'est faire la sourde oreille aux cataclysmes. Non pas à venir, mais qui ont cours

maintenant.

Nos jours sont l'enjeu de plusieurs luttes. L'une d'entre elles consiste à rétablir les définitions du rêve et du réel. Continuer d'accepter les mêmes platiitudes — nous n'avons pas les moyens de nos ambitions, le virage écologique est pour plus tard — c'est s'enfoncer royalement dans le cauchemar.

Disons-le de même : il est à peu près temps de prendre nos rêves pour du cash.



*Les différentes instances syndicales avec David Lamontagne.
Photo : Julie Demanche*



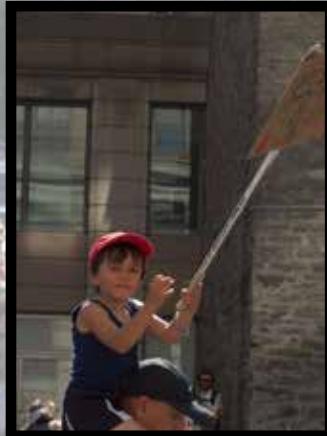
*La charge individuelle (CI) démystifiée avec Jean-François Gagnon.
Photo : Julie Demanche*

Accueil des nouveaux et nouvelles

Frédéric Boivin, Biologie
Benoit Bouque, Techniques d'éducation à l'enfance
Hélène Houde, Techniques d'éducation spécialisée
Daryl Hubert, Techniques d'intégration multimédia
Alexandre Labelle, Techniques administratives

Françoise Lavoie-Pilote, Techniques d'intégration multimédia
Geneviève Paquette, Techniques d'éducation à l'enfance
Corine Porter, Soins infirmiers
Johanne Savignac, Soins infirmiers
Anne Stratford, Langues modernes
Samuel Thibault, Diététique

LA PLANÈTE DANS LA CARTE 15 SEPTEMBRE



LE S'INVITE CAMPAGNE



23 propositions de Équiterre
<https://tinyurl.com/y9pjytw0>

LETTRE OUVERTE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Dans le cadre de la présente campagne électorale, plusieurs syndicats de l'enseignement supérieur affiliés au Conseil central du Montréal métropolitain-CSN souhaitent rappeler aux partis politiques l'importance cruciale de l'éducation en général, et de l'enseignement supérieur en particulier, pour la société québécoise. Le Québec est devenu ce qu'il est aujourd'hui en grande partie grâce aux réformes majeures des années soixante ayant mené entre autres à la création du réseau des cégeps et de celui de l'Université du Québec. Nous souhaitons que tous les partis prennent position en faveur de l'éducation et intègrent dans leurs plateformes des mesures concrètes pour que les institutions d'enseignement continuent de remplir leur mission sociale essentielle. Compte tenu de l'importance névralgique de l'éducation pour l'avenir des jeunes et de la société québécoise dans son ensemble, il est urgent d'intervenir, tant dans les services à la petite enfance et les écoles qu'en enseignement supérieur.

L'ensemble du système d'éducation québécois est en piètre état à la suite de nombreuses années de négligence et de compressions budgétaires. Les cégeps et universités

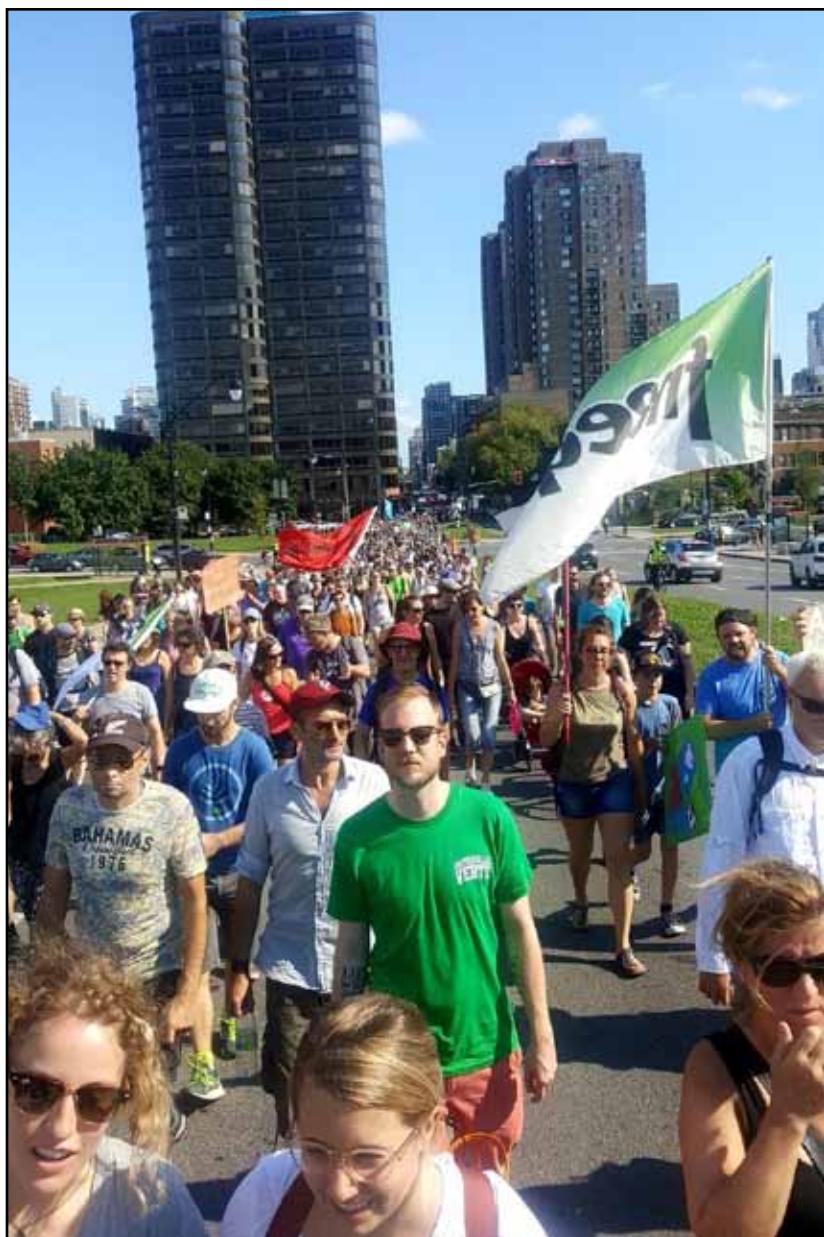
font aussi face à de nombreux obstacles qui mettent en péril la qualité de l'éducation et les conditions de travail des différentes catégories de personnel. Mal-financement des institutions, précarité des employées, déficit démocratique dans la gestion des établissements, marchandisation du savoir et de l'éducation sont des réalités auxquelles les milieux universitaire et collégial sont quotidiennement confrontés. Ces dérives affectent directement les services à la population étudiante, allant jusqu'à compromettre dans certains cas l'accès aux études supérieures ou la réussite.

En mai 2017 et mai 2018, la tenue des rendez-vous des États généraux de l'enseignement supérieur, qui ont réuni quelques centaines d'artisans du milieu de l'éducation et de la communauté étudiante, a permis de dresser le portrait de la situation dans les cégeps et universités, portrait malheureusement sombre à bien des égards. Des solutions concrètes et porteuses que le futur gouvernement du Québec devra reprendre à son compte y ont été formulées, dans la mesure où l'avenir de l'enseignement supérieur représente une réelle priorité à ses yeux. Parmi les solutions que nous

préconisons, mentionnons notamment :

Au chapitre de l'accessibilité aux études supérieures :

- Instaurer la gratuité scolaire et bonifier l'aide financière aux études, y compris pour les étudiantes et étudiants à temps partiel ;
- S'opposer à la déréglementation des droits de scolarité comme source de financement additionnel pour les établissements, par exemple dans le cas des étudiantes et des étudiants internationaux ;
- Mettre en place des mesures d'accompagnement et d'encadrement adéquates afin d'assurer la réussite de tous les étudiants, et en particulier des personnes en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers ;
- Assurer des services appropriés et suffisants à la population étudiante inscrite à l'éducation des adultes ;
- Mettre en place des mécanismes favorisant la conciliation travail-famille-études, au bénéfice de ceux et celles qui étudient, particulièrement des femmes ;



Manifestation « La planète s'invite dans la campagne » 15 septembre 2018

Photo : Julie Demanche

- Assurer un milieu sécuritaire pour toutes et tous et enrayer toute forme de discrimination, de sexism, de racisme et de violence ;

- Maintenir une offre de programmes diversifiée dans l'ensemble des régions du Québec et assurer une meilleure gestion de la carte des programmes afin de réduire la concurrence entre les établissements ;

- Concevoir l'offre de formation à distance selon une perspective non marchande, en complémentarité avec les formes d'enseignement en présentiel, afin de favoriser l'accessibilité et l'égalité des chances de réussite de tous les étudiants ;

Au chapitre du financement des établissements :

- Assurer un financement adéquat et équitable des cégeps et universités, par des fonds publics, afin d'en assurer le maintien, le développement et la pérennité tout en luttant contre la privatisation des services ;

- Revoir les formules de financement afin qu'elles correspondent aux besoins réels des établissements à tous égards, entre autres en bonifiant le financement lié aux étudiantes et étudiants à temps partiel ;

- Soutenir davantage la recherche et la création dans tous les secteurs et toutes les disciplines, et protéger la recherche et la création libres.

Au chapitre de la démocratie et de la collégialité :

- S'assurer de la représentation équitable de l'ensemble des acteurs du milieu de l'enseignement supérieur au sein des instances décisionnelles locales et ministérielles ;
- S'assurer que les représentantes et représentants de la communauté universitaire ou collégiale soient majoritaires sur le conseil d'administration de leur établissement ;
- Redonner à la communauté académique son pouvoir d'intervention en privilégiant un mode de gestion axé sur la collégialité et la cogestion ;
- Garantir l'autonomie professionnelle et la liberté académique de tous les membres de la communauté de l'enseignement supérieur.

Au chapitre de la lutte à la précarité :

- Mettre en place des mesures pour enrayer la précarité sur le plan des conditions d'études et de travail, notamment chez le personnel professionnel de recherche, les chargées de cours et le personnel de soutien ;
- Instaurer des mesures pour empêcher la sous-traitance de tous les emplois dans les établissements d'enseignement supérieur.

Il est temps de passer de la parole

aux actes. Les partis en lice aux élections québécoises doivent prendre des engagements fermes au profit d'une éducation de qualité et accessible. Nos établissements d'enseignement supérieur doivent être des lieux démocratiques où l'enseignement et la recherche sont exercés librement. La gestion technocratique, l'autoritarisme et les politiques néolibérales mises en place dans les dernières décennies doivent cesser !

C'est pourquoi nous demandons aux personnes candidates et aux partis de prendre position de façon claire en faveur des cégeps et des universités, et d'adopter les mesures mises de l'avant par les représentantes et représentants de toutes les catégories de personnel de l'enseignement supérieur et de la population étudiante. L'avenir des cégeps, des universités, de leurs personnels et des étudiantes et étudiants qui les fréquentent est en jeu. Il est plus que temps de faire de l'éducation supérieure une véritable priorité, au bénéfice de l'ensemble de la population du Québec.

Bertrand Guibord
Deuxième vice-président
Responsable du dossier éducation
Conseil central du Montréal métropolitain – CSN

Madeleine Ferland
Responsable du comité éducation
Conseil central du Montréal métropolitain – CSN

Au nom de :
Concordia University Continuing Education Part-Time Faculty Union

Dawson Teachers' Union

John Abbott College Faculty Association

Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQAM

Syndicat des charges et chargés de cours de l'Université de Montréal

Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep Montmorency

Syndicat des professeures et des professeurs du Collège de Maisonneuve

Syndicat des professeures et professeurs du Collège de Rosemont

Syndicat des professeurs du Cégep du Vieux-Montréal

Syndicat des professeurs du Collège Marie-Victorin

Syndicat des tuteurs et tutrices de la Télé-Université

Syndicat du personnel enseignant du Collège Ahuntsic

Vanier College Teachers' Association

Salut Sylvain,

Lors de notre dernière rencontre, nous avons parlé de l'autonomie professionnelle. Je te signalais alors que cette magnifique richesse des professeur.e.s rendait l'évaluation de l'enseignement délicate et difficile. Tu m'as répondu que tu faisais confiance aux étudiant.e.s et que ton sondage anonyme de fin de session te donnait une bonne idée de la valeur de ton enseignement. J'ai douté en te répondant : mais que connaissent les étudiant.e.s ?



Ce sont des professionnel.le.s, m'as-tu répondu. Tu n'as pas tort, mais ce sont des professionnel.le.s de l'étude, pas de l'enseignement. Devrait-on évaluer le ou la chirurgien.ne à partir des commentaires des patient.e.s ?

Un arbitre ontarien vient d'ailleurs d'interdire l'utilisation des évaluations étudiantes pour mesurer l'efficacité de l'enseignement. (<https://tinyurl.com/ybkgapfa>)

Nous devons nous poser la question : comment évaluer une singularité ? Comment effectivement évaluer quelque chose quand il n'y a pas d'idéal type ? Qui possède les qualifications pour évaluer un enseignement ?

Mes humbles recherches m'apprennent que le choix des analystes est le premier et le plus important des paramètres d'une évaluation. La compétence des individus retenus garantit la qualité des décisions qui seront rendues (Lamont, 2009, p. 31). Le résultat d'une évaluation collective ne peut « dépendre uniquement de la force des valeurs et registres de valeurs mobilisés, mais aussi du poids respectif des catégories d'acteurs qui les invoquent » (Heinich, 2017, p. 332).

Notre autonomie professionnelle est appariée de cette difficulté : seul le ou la professeur.e peut évaluer la qualité de son enseignement. La métacognition et la mise à jour de nos techniques d'enseignement et d'apprentissage sont cruciales.

Au plaisir de continuer cette discussion/réflexion,

Pierre Mondor

Département de Cinéma et Communication

Heinich, N. (2017). Des valeurs : une approche sociologique. Paris: NRF, Gallimard.

Lamont, M. (2009). How professors think : inside the curious world of academic judgment. Cambridge, Mass.: Harvard University Press.

À l'attention du candidat
Député de Laval-des-Rapides

Bonjour,

Il y a deux semaines on a eu la visite du député libéral de Laval des rapides et du Premier ministre du Québec au Collège Montmorency. Visite rare. On aurait pu s'attendre à une annonce à propos du système d'éducation, en particulier à propos du réseau des cégeps. C'était très naïf de ma part parce que comme pour l'ensemble des partis politiques, ce sujet semble bien loin des priorités, n'est peut-être pas si payant d'un point de vue électoral et n'apparaît pas être un enjeu fondamental pour le Québec de demain. Peut-être que je me trompe.

Cette visite a été captée par les caméras de télévision. C'était quelques-un.e.s de mes étudiant.e.s qui étaient assis.e.s en table-ronde avec monsieur Couillard lors de sa promesse d'offrir la gratuité pour le transport en commun aux étudiant.e.s et aux aîné.e.s. Une annonce réjouissante considérant qu'il est peu question de mesures environnementales dans cette campagne et ce, malgré l'urgence d'intervenir dans ce contexte de bouleversements climatiques. Comme incitatif pour changer les habitudes de transport de nos jeunes ou pour les soulager de ces frais, il apparaît que le Parti libéral et ses représentants se soucient de ce groupe d'électeurs et, indirectement, de l'importance accordée à leurs études.

Justement, en épuluchant les programmes des différents partis, ou en appréciant les promesses entendues dans les médias à propos de l'éducation, on peut noter quelques marottes ou quelques idées discutables, mais il y a peu d'accents sur des mesures significatives pour l'amélioration de nos institutions de l'enseignement supérieur. Par exemple, la CAQ martèle sa fantaisiste idée d'offrir la maternelle 4 ans (considérant l'efficacité des CPE) et le parti au pouvoir vante l'ajout de trois milliards au budget en éducation sur quatre ans (après inflation, la promesse d'augmenter le salaire des enseignant.e.s en début de carrière, l'investissement pour la petite enfance et des mesures de soutien pour les classes du primaire, il ne semble pas rester un gros montant pour l'éducation supérieure au collégial et à l'université...).

Certes, en fouillant dans les programmes, on trouve finalement quelques thèmes à propos de l'exode des jeunes en région ou des incitatifs pour attirer des étudiants dans les cégeps désertés. Il y a là unanimité. Autrement, où il y a divergence, certains partis continuent de croire que la cohabitation et les subventions avec les institutions privées puissent être une bonne chose. En termes de cohésion sociale et d'égalité des chances on peut en douter. D'ailleurs, des partis ont fait le choix de chercher à parvenir à la gratuité scolaire pour justement accélérer cette mobilité sociale. Une mesure que certains marchands du savoir considèrent coûteuse malgré les retombées indéniables sur l'ensemble de la société. Peut-être faudrait-il, à ce sujet, observer de plus près les modes de gouvernance. Surtout lorsqu'on sait, par exemple, que les institutions ont des conseils d'administration dont les préoccupations et les décisions sont déconnectées du réel. Une plus grande représentativité de membres internes aux institutions seraient sûrement nécessaire. Il ne faut pas se surprendre d'une tendance vers le démantèlement de la formation générale au profit d'une formation à la carte pour les nouveaux clients futurs travailleurs. Aussi, pouvons-nous vraiment considérer qu'il faille déplacer un maximum de ressources pour arrimer les institutions d'enseignement avec l'entreprise privée ?! Beaucoup de choses, j'en conviens, sans compter celles liées à la précarité et aux conditions de travail qui se dégradent aussi au niveau des cégeps et des universités.

Vous comprendrez que ce souci d'équité, d'un meilleur écosystème organisationnel et d'une plus grande vision de ce qu'est l'enseignement supérieur nous tiennent à cœur. L'attachement au réseau collégial et son sous-financement est préoccupant. Vous avez probablement été mis au courant que le collège de votre circonscription est le plus grand cégep francophone en termes de population, et un des plus petits lorsqu'il est question d'observer la surface habitable per capita. Vrai que l'agrandissement du Collège Montmorency apportera un peu de souffle. L'avenir nous dira si cela sera suffisant. Pour ce qui est de l'ensemble du réseau, vous savez peut-être que les mesures d'aide pour les élèves en situation d'handicap sont insuffisantes et que ce manque de ressources et de formations professionnelles pour palier à cette nouvelle réalité alourdit la tâche d'enseignement. Globalement, en considérant l'ère de la société du savoir dans laquelle on évolue, il est surprenant que vous n'ayez pas porté attention à un nécessaire réinvestissement pour les collèges et les universités.

Il n'est probablement pas trop tard pour transmettre ces préoccupations à qui saura les entendre. Ce n'est pas de simplement chercher à obtenir sa part de gâteau que d'avoir une vision globale du système d'éducation et de l'avenir de notre société. Il est temps de cesser les mesures électoralistes et d'observer les fondements d'un véritable projet de société. En espérant que vous saurez en tenir compte pour l'avenir.

Bien à vous,



<https://tinyurl.com/ybfaaqq9>

David Lamontagne
Professeur et conseiller à l'information
Syndicat des enseignantes et enseignants
du Collège Montmorency

(A)MÉNAGER LA CHÈVRE ET LE CHOU

DOSSIER : PORTRAIT D'UN DÉPARTEMENT

PAYSAGE ET COMMERCIALISATION EN HORTICULTURE ORNEMENTALE
ENTRETIEN AVEC LUC DETHIER, COORDONNATEUR
Par Julie Demanche, Littérature

Enseignement supérieur : le contexte actuel



Dans la foulée des nombreuses considérations de la FNEEQ concernant la révision du programme de Sciences

de la nature, on sait qu'une fragmentation des objectifs et des standards ayant pour effet de démultiplier les grilles et les parcours d'un collège à l'autre peut, en plus d'alourdir la tâche déjà complexe des enseignant.e.s, de limiter la capacité de développer du matériel et des outils pédagogiques et de précariser davantage la situation de nombreuses enseignantes et enseignants, créer des impacts variables sur le climat de travail et sur les emplois quant à l'adéquation des compétences aux cours et une compétition locale entre les disciplines lors du partage des compétences transdisciplinaires¹. Que ce

soit sur la scène nationale ou locale, la charge de travail de même que les conditions de travail de toutes et tous les enseignant.e.s au niveau collégial sont donc au cœur de multiples préoccupations...

Particularités du programme PCHO : la lourde tâche des enseignant.e.s

Pour dispenser tous les 26 cours et

les 3 stages (un dans chacune des trois spécialisations) du programme 153.Co, l'allocation est de ±3.44 ETC par session. Conséquemment, les enseignant.e.s ont toutes et tous l'équivalent de 7 préparations différentes par année. Tout le travail général de la vie départementale, en plus du travail spécifique au programme, est donc réparti au nombre des professeur.e.s, soit toujours distribué entre les



Photo : Paysage et commercialisation en horticulture ornementale

¹ https://fneeq.qc.ca/wp-content/uploads/2018-04-04_Declaration-commune-

RevisionScdelanature.pdf

mêmes ±4ETC. Chaque membre du personnel enseignant est actif dans plusieurs domaines (génie civil, menuiserie, arboriculture, architecture du paysage, biologie, pédologie, entretien, maraîchage, production, vente, gestion et administration) et distribuer et partager les cours en lien avec les domaines de spécialisation spécifiques de chacun.e représente une difficulté certaine. C'est également un défi d'avoir à donner autant de cours de nature très différente dans un domaine aussi varié et où l'on doit constamment se tenir au fait des changements et se perfectionner en suivant des webinaires et des formations, car tout le métier subit d'importantes transformations, entre autres avec le réchauffement climatique qui apporte de nouvelles conditions de vie pour les plantes et les organismes nuisibles, soit de nouveaux insectes et de nouvelles maladies à propos desquels on doit trouver des solutions, ou encore des pluies plus abondantes et des vents plus forts qui nécessitent de revoir la gestion de l'eau pluviale et les techniques de taille des arbres.

Les professeur.e.s doivent également respecter des échéanciers en assurant le volet pédagogique de travaux et de projets qui doivent être « livrés » au Collège, mais qui ont des vitesses variables notamment en fonction de la météo, de la rapidité des élèves et de leur présence et qui ont des incidences sur les autres cours. La dépendance à la météo nécessite d'ailleurs des

mises à jour régulières des plans de cours de manière hebdomadaire et parfois même journalière. La collaboration avec les entrepreneurs externes pour la livraison de matériel en grande quantité (par exemple un dix roues de terre) qui ne doit souvent être livré que le jour même peut effectivement être annulée et reportée à tout moment à cause de la météo. Les enseignant.e.s doivent de plus gérer l'espace d'entreposage des matériaux autour du Collège avec des contraintes de temps, d'espace et de sécurité et des objectifs ministériels de programme très pointus quant à l'emploi de la machinerie et de l'équipement horticoles et à la réalisation des travaux d'aménagement paysager et d'entretien horticole. Il est aussi question de gérer l'utilisation du matériel vivant périssable (les végétaux) qu'on ne peut pas laisser sur place ou ranger lors de la réalisation de projets en raison du manque de temps, de la vitesse d'exécution, de l'absentéisme des élèves ou encore pour des raisons d'ordre météorologique.

Certains cours nécessitent quant à eux l'utilisation de végétaux dans la serre du Collège. Des cours portant sur les pesticides, la fertilisation et la multiplication permettent aux professeur.e.s de s'acquitter d'une bonne partie de ces tâches pendant les périodes de laboratoire, et les technicien.ne.s complètent le travail à l'extérieur des cours. Par contre, aucun cours de gestion des serres ne se trouve au

programme et par conséquent, ces tâches reviennent en totalité aux enseignant.e.s. Elles et ils doivent donc assumer la gestion de la production (identification et choix des végétaux avec un système compatible avec l'enseignement, orientations pour le suivi phytosanitaire, diagnostics des problèmes et choix de solutions), celle des équipe-



Photo : Paysag

ments (le suivi est souvent difficile avec les ressources matérielles qui ne connaissent pas la réalité des serres) et bien sûr celle du personnel employé les fins de semaine, les congés et les jours fériés, soit pratiquement 365 jours par année (engagement, accueil, explication des tâches, formations et gestion des conflits avec les jardiniers

réguliers). Si certains travaux d'entretien sont acquittés par les élèves pendant les cours, d'autres sont complétés en partie par les jardiniers. La gestion du jardin revient donc elle aussi aux enseignant.e.s (orientations du jardin, styles des aménagements, cohésion entre les différentes sections, dépistage, planification des interventions, abat-



ge et commercialisation en horticulture ornementale

tage, traitements, suivi des interventions, fertilisation, répartition des tâches qui seront effectuées pendant les cours en communiquant avec les enseignant.e.s, les technicien.ne.s, les étudiant.e.s et les entreprises privées, budget, inventaire des plates-bandes et plans et instructions des travaux extérieurs). L'ensemble de ces

nombreuses tâches s'applique aussi à la mini-pépinière, de même que celles quant à la gestion des végétaux servant aux cours et de leur entretien jusqu'à leur prochaine utilisation qui ne revient souvent que l'année suivante.

Les professeur.e.s doivent aussi organiser des sorties avec les élèves pour certaines activités pédagogiques, par exemple des plantations dans une berge puisqu'il n'y en a pas sur le terrain du Collège. Dans le même ordre d'idées, le Collège avait donc tout à gagner en investissant dans du matériel pour la création d'un jardin-école. Les élèves peuvent effectivement voir évoluer dorénavant pendant les saisons les centaines de végétaux qui sont à l'étude, de même que toutes les notions propres aux pavés, murets et multiples aménagements paysagers. Si le Centre de formation horticole de Laval est situé à proximité du Centre de la nature, ce n'est pas lui qui en est le gestionnaire, il ne fait que l'utiliser. L'Institut de technologie agroalimentaire a de son côté Le Jardin Daniel A. Séguin, mais c'est un organisme autonome qui a ses propres employé.e.s (dont une des jardinières en chef pendant plusieurs années qui est une diplômée de Montmorency), et L'école des métiers de l'horticulture de Montréal a quant à elle un partenariat privilégié avec le Jardin botanique. Le Collège doit donc trouver une solution où les enseignant.e.s n'auraient pas la responsabilité du jardin en plus des 7

cours différents à donner annuellement puisque pour l'instant c'est le département de PCHO avec ses élèves qui planifie, réalise et entretient tout l'aménagement paysager autour du Collège à l'exception de la tonte de la pelouse...

Particularités du programme PCHO : l'insuffisante libération de la coordination

La coordination de Paysage et commercialisation en horticulture ornementale n'a droit qu'à 0.3 ETC pour faire les mêmes tâches, en plus de celles associées à l'organisation des rencontres avec l'administration quant au suivi des travaux dans le jardin et celle des réunions départementales et syndicales. Elle doit veiller au plan de travail, au rapport annuel et à la sélection des boursiers puis être présente au Gala mérite de même qu'à la soirée de graduation et de remise des diplômes. La coordination doit aussi assurer la promotion du programme par la tournée des écoles secondaires et les soirées portes ouvertes et celles visant à accueillir les élèves d'un jour et les nouveaux.

Plus concrètement, le coordonnateur du département à la session d'hiver 2018 avait deux cours différents de 4 heures chacun et une troisième préparation (supervision de stages). Il était libéré de 0.5, soit de 0.3 pour la coordination et de 0.2 pour préparer une formation de l'International Society of



Photo : Paysage et commercialisation en horticulture ornementale

Arboriculture. Il a fait en moyenne 45 heures par semaine de la mi-janvier à la fin juin et malgré cela, il y a une partie de la tâche du 0.2 qu'il n'a tout simplement pas réussi à réaliser. Cette session, avec une libération totale de 0.3 pour faire la coordination d'un programme aussi lourd que PCHO, il doit en plus finaliser le travail de préparation de la formation ISA qui à elle seule représente 0.2. Il ne reste donc que 0.1 pour assurer tout ce qu'a nécessité le 0.5 de la coordination la session dernière. Cette session, le coordonnateur fait depuis la rentrée 35 heures par semaine sur 4 jours plus 8 heures le vendredi pour avancer la formation ISA...

Des « extras » sans ressources

Sans recevoir d'allocations ou de libérations pour ces tâches, le département collaborait aussi avec plusieurs autres Départements et Services du Collège. Ces tâches ont

malheureusement dû être interrompues faute de ressources pour les assumer, mais il serait important de les reconduire puisqu'on constate à quel point Paysage et commercialisation en horticulture ornementale joue un rôle essentiel au sein de toute la communauté montmorencienne. Il a en effet déjà produit des fines herbes, des fleurs comestibles et des centres de table pour le Département de diététique. Il a aussi aidé des étudiant.e.s de Biologie pour des projets de recherche et des conseils quant à des produits de production végétale. À ce sujet, il a été sollicité par le Département de chimie pour des produits de production végétale. Pour ses serres, Cinéma voulait y réaliser des tournages et des groupes de francisation y ont fait des visites et des activités d'initiation à l'horticulture. Le CPE Youpi y faisait régulièrement des visites et y a organisé différentes activités de plantation avec les enfants, et le

comité étudiant Équilibre a approché PCHO pour des consultations et de l'aide à différents projets.

À propos de son rayonnement à l'extérieur du Collège, Paysage et commercialisation en horticulture ornementale a dû aussi mettre fin malheureusement à un projet de développement d'un partenariat avec le Collège Letendre et revoir celui qu'il a avec l'Association de résidents du Vieux-Sainte-Rose pour la production de végétaux. Le département est également fortement sollicité par plusieurs entrepreneurs de la région qui souhaitent transmettre des centaines d'offres d'emploi et organiser de multiples rencontres avec de futur.e.s employé.e.s potentiel. le.s, de même que par de nombreux citoyens qui le contactent pour lui offrir gratuitement leur terrain afin que les élèves puissent se pratiquer, mais à qui il doit toujours expliquer que ce n'est pas possible... PCHO doit également gérer de manière récurrente les demandes de multiples autres organismes. La semaine du 24 septembre, c'était le HEC qui lui demandait son expertise concernant la gestion des eaux de surface dans un aménagement.

Une situation pour le moins « catastrophique »

Du ±4ETC alloué au département, il faut souligner que 75% du corps professoral a pris sa retraite dans les 2 dernières années. Une grande majorité des enseignant.e.s

est donc peu expérimentée (3 sur 4 ETC). Malgré toutes leurs compétences et leur bonne volonté, elles et ils sont débordé.e.s. Elles et ils ont toutes et tous 4 préparations par session (4 cours de théorie et 4 laboratoires, soit entre 14 et 18 heures différentes de présentation pour un total, en comptant les répétitions de laboratoires, de 21 heures contact avec les élèves par semaine), ce qui donne, nous le soulignons une fois de plus, 7 préparations différentes chaque année. Guider ces nouvelles et nouveaux enseignant.e.s s'ajoute à la tâche déjà très lourde de la coordination départementale.

Il faut surtout préciser qu'il y a presque 2 ans, une des deux techniciennes s'est blessée au travail et que la deuxième est aussi en arrêt depuis plus de 6 mois. En résumé, 100% des techniciennes régulières sont en arrêt de travail actuellement et le département cherche depuis près de deux ans et sans succès durable un remplacement. Le 16 août 2018, il n'y avait toujours pas de technicien.ne.s pour la session qui débutait à peine 4 jours plus tard. Ceci n'est pas tout à fait vrai, puisqu'une technicienne à la retraite dépanne PCHO de temps en temps à temps partiel... En réalité, c'est plutôt de 2.5 technicien.ne.s dont PCHO aurait besoin pour combler toutes les heures qui incombent aux technicien.ne.s et ainsi donner adéquatement tous les cours qui doivent être donnés à la session d'automne (13 cours

théoriques sans technicien.ne.s et 13 laboratoires dont la majorité nécessitent l'assistance de technicien.ne.s, soit 35 heures différentes de travaux pratiques par semaine, sans compter les quelques labs où le labo est répété deux fois dans la même semaine, et en plus de la préparation immédiate et du ramassage qui suit, ce sont finalement 70 heures qui sont requises). En plus d'être disponibles pour les élèves lors des laboratoires et d'effectuer les tâches d'entretien du jardin qui ne sont pas accomplies pendant les cours, les deux technicien.es.s sont particulièrement important.e.s en ce qui concerne la préparation, l'installation et la désinstallation des outils et des structures ainsi qu'à l'organisation du matériel qui n'est utilisé qu'une seule fois pour chacun des labos. Beaucoup de ce matériel est vivant (plantes en pot) à l'achat, à la livraison, à l'entreposage, à l'utilisation, pendant et après les cours et idéalement des années par la suite et il faut en prendre soin (arrosage quotidien pendant des mois et plus surtout lors des canicules de plus en plus fréquentes et nombreuses). Les technicien.ne.s veillent également de manière générale à la gestion et la planification du département quant aux réquisitions, commandes, réceptions et livraisons du matériel de même qu'à l'entreposage des équipements et matériaux.

Une pénurie de main-d'œuvre

Il y a 15 ans, on prévoyait une

pénurie de main-d'œuvre pour la décennie à venir. Or, le secteur d'activité en subissait déjà les effets en ce qui concerne entre autres les technicien.ne.s en aménagement paysager. En effet, le peu d'inscriptions au programme qui n'est enseigné que par Montmorency dans tout le réseau collégial et par l'ITA de St-Hyacinthe (qui a diplômé l'an passé 50% moins de finissant.e.s qu'à Montmorency) ne suffisait pas à la demande grandissante pour des technicien.ne.s. Un manque de promotion pour attirer plus d'inscriptions n'a fait qu'aggraver la pénurie. Aujourd'hui, la pénurie a gagné plusieurs secteurs et rien ne s'est amélioré dans le domaine de l'horticulture. Les seules choses qui se sont clairement améliorées sont les conditions de travail dans les entreprises privées et dans les autres organismes municipaux. Paradoxalement, même si Montmorency forme des technicien.ne.s depuis 20 ans, personne n'est intéressé à long terme par ses offres d'emploi. Parmi les technicien.ne.s qui sont venu.e.s dépanner PCHO dans les dernières sessions, certain.e.s ne sont venu.e.s que par amour, car avec le salaire offert par le Collège, elles et ils auraient gagné le même « salaire » sur le chômage plutôt que de venir travailler au département...

Malgré un affichage ininterrompu depuis des mois, le département n'a accueilli que le 17 août dernier une technicienne graduée de la session d'hiver 2018 qui venait de terminer

son contrat avec un arrondissement de la Ville de Montréal et le 27 août une deuxième technicienne, également finissante et surtout seule candidate pour le remplacement, qui n'était disponible qu'à partir du 24 septembre puisqu'elle terminait son contrat avec le Jardin botanique. La situation est telle que le département a dû l'attendre même s'il n'avait qu'une technicienne pour faire le travail de 2.5 technicien.ne.s. Que se passera-t-il au printemps 2019 lorsque la Ville rappellera ces techniciennes pour leur offrir une saison plus longue, de meilleures conditions et un salaire plus intéressant que le Collège alors que la session d'hiver ne sera pas encore terminée? Quel choix prendront-elles ? Il faut donc dès maintenant travailler d'arrache-pied afin de recruter plus de futur.e.s technicien.ne.s pour le Collège comme pour toute cette industrie qui vit cette problématique depuis plus d'une décennie.

Et des préoccupations d'ordre pédagogiques...

En plus d'enseigner, d'encadrer, de supporter et de motiver les élèves, de préparer des cours, des examens et des travaux pratiques et de session, de corriger, d'essayer de trouver de nouvelles méthodes pédagogiques adéquates et de se perfectionner dans un monde en plein changements climatiques affectant directement toute l'industrie, comment peut-on trouver le temps de réfléchir pour améliorer

la situation et être créative et créatif? Comment peut-on en effet imaginer pouvoir offrir convenablement trois cours de 4 heures différents plus un quatrième supplémentaire requis depuis la dernière convention (donc 33% de plus de travail) en utilisant les mêmes ressources qu'auparavant et, qui plus est, dans le contexte actuel non seulement de surembauche et de plan de redressement, mais de pénurie de main-d'œuvre, sans qu'il n'y ait d'impacts? Les enseignant.e.s de la technique font actuellement tout pour s'assurer que les compétences soient effectivement développées et que les objectifs ministériels soient bel et bien atteints, mais des mesures efficaces devront être prises pour réduire la charge de travail dans chaque cours et il faudra forcément faire preuve de

créativité en passant par d'autres chemins...

Tous les départements travaillent fort

Le coordonnateur est conscient que tous les départements travaillent fort et qu'ils se sont probablement reconnus à plusieurs endroits dans le texte. La situation est que PCHO vit tous ces problèmes en même temps et de manière récurrente. S'il a besoin de 4 cours de 4 heures différents plus un autre 4 heures de répétition, c'est parce que le calcul de la convention donne les chiffres qu'elle donne. La réduction lors de la dernière négociation du facteur multiplicateur de 1.9 à 1.75 pour la quatrième préparation n'a que peu d'impact pour la majorité des enseignant.e.s, alors que pour



Manifestation « La planète s'invite dans la campagne » le 15 septembre, photo : Maxime Loizo

celles et ceux de PCHO, l'impact est très grand. Si un facteur multiplicateur supplémentaire qui aurait la valeur de 1 pour la majorité des enseignant.e.s et être un peu plus élevé pour les cours qui sont particulièrement lourds était créé, cela pourrait aider. Contrairement à d'autres cours, le fait d'avoir sur un chantier 11 ou 15 élèves ne change pas énormément la charge de travail puisque l'essentiel du travail est à chaque fois de planifier, gérer et organiser pédagogiquement ledit chantier tout en s'assurant de la sécurité quant à l'utilisation des outils. Même s'il y a peu d'élèves dans chacun des laboratoires, la C.I. baisse mais pas proportionnellement au travail qui lui ne baisse pas.

Des solutions sont en route

Depuis l'hiver dernier, PCHO a eu quelques rencontres avec la Direction. Elle collabore d'ailleurs avec le département afin de trouver des solutions à court et à long terme.

Le département pense toutefois que nous sommes pourtant toutes et tous dans le même bateau et que tant que le gouvernement n'augmentera pas l'allocation des ressources, nous devrons toutes et tous nous partager la même tarte...



Photo : Hector Ruiz, Littérature

Les membres des comités 2018-2019

COMITÉS PARITAIRES

Comité des relations de travail

Yves Bégin
Josiane Nadeau
Richard Crépeau
Danielle Lalonde
Jean-François Gagnon
Emilie Sarah Caravecchia
François Pepin
Substitut : Guillaume Dupuy
*Suivi : Yves Bégin

Commission des études

Amélie Therrien, formation générale
Jean-François Gagnon, sc de la nature
Hélène St-Denis, sc humaines
Niki Messas, arts et lettres
Diane Martin, secteur santé
Catherine Nadjem, secteur bâtiment
Isabelle Girard, secteur adm et bur
Guillaume Beaulieu, informatique et électronique
Karine L'Ecuyer, HMT
Sylvie Allard, toute provenance
Sébastien Manka, toute provenance
*Suivi : Sébastien Manka

Comité de perfectionnement

Guillaume Dupuy
Marc-Elie Lapointe
François Pepin
*Suivi : Yves Bégin

Comité santé-sécurité

Julie Lecomte
François Pepin
*Suivi : Josiane Nadeau

Comité accès à l'égalité en emploi

François Pepin
Ivan Constantineau
Tiago Rubin
*Suivi : Sébastien Manka

Comité contre toute forme de harcèlement

Emilie Sarah Caravecchia
Julie Demanche
*Suivi : Julie Demanche

Comité programme d'aide au personnel

Deux postes vacants
*Suivi : Sébastien Manka

Comité d'action et de concertation en environnement (CACE)

Julie Demanche
Alexe Vigneault Pinard
François Lareau
*Suivi : Julie Demanche

Comité d'éducation interculturelle (CEI)

Benoit Mercier
Simon Leduc
Thomas Bangobango
Karine L'Ecuyer
*Suivi : David Lamontagne

Conseil d'administration

Jean-Philippe Martin
Annie Saint-Germain
*Suivi : Sylvie Allard

Comité de la formation générale (secteur pré-universitaire)

Jorge Negretti
*Suivi : Sylvie Allard

Comité de la formation générale (secteur technique)

Pierre Baudry
*Suivi : Sylvie Allard

Comité Projets internationaux

Josiane Blouin
Philippe Lang
David Lamontagne
Karine L'Ecuyer
*Suivi : David Lamontagne

Comité Politique alimentaire

Valérie Lafrance
Etienne Godard-Flamand
*Suivi : Sylvie Allard

COMITÉS SYNDICAUX

Comité exécutif

Sébastien Manka, président
Sylvie Allard, secrétaire
Josiane Nadeau, trésorière
Yves Bégin, responsable à l'application de la convention collective au comité des relations de travail (CRT)
Julie Demanche, responsable de l'information et de la mobilisation

Jean-François Gagnon, conseiller à l'application de la convention collective
David Lamontagne, conseiller à l'information et à la mobilisation
*Suivi : Sébastien Manka

Comité information

Christine Bélanger
Maude Arsenault
*Suivi : Julie Demanche
*Suivi : David Lamontagne

Comité femmes

Véronique Pageau
Jessica Millette
*Suivi : Julie Demanche

Comité sur la diversité sexuelle

Alan Cranshaw
Jessica Millette
Dominique Germain
*Suivi : Julie Demanche

Comité surveillance des finances

Louise Robidoux
Maxime Cormier
François Pepin
*Suivi : Josiane Nadeau

Comité précarité

Ivan Constantineau
Catherine Savard
Marc-Elie Lapointe
Dany Thibeault
Marc-André Fortier
*Suivi : Jean-François Gagnon

Comité dons de solidarité

François Pepin
Thomas Bangobango
*Suivi : Josiane Nadeau

Comité solidarité internationale

Marc-André Fortier
Thomas Bangobango
*Suivi : Jean-François Gagnon

Comité mobilisation

*Suivi : Julie Demanche
*Suivi : David Lamontagne

Comité école et société

Madeleine Ferland
Mathieu Burelle
*Suivi : Sébastien Manka

Comité sur l'avenir de l'offre alimentaire

Valérie Lafrance
Etienne Godard-Flamand
Maxime Cormier
Karine L'Ecuyer
*Suivi : Sylvie Allard

Comité assurances et régime de retraite

Guillaume Dupuy
Richard Crépeau
Thomas Bangobango

Comité santé et mieux-être

Pierre Mondor
*Suivi : Jean-François Gagnon

Conseil central

Karine L'Ecuyer
Julie Demanche
Catherine Savard
*Suivi : Julie Demanche
*Suivi : Josiane Nadeau



On se voit samedi
avec la planète!
29 septembre, 14h
Place Émilie-Gamelin

À l'agenda : dates à retenir

- 29 septembre** : Manifestation La planète
s'invite dans la campagne, Place
Émilie-Gamelin, 14 h
-
- 2 octobre** : Assemblée générale, B1372-77, 12h
-
- 5 octobre** : Journée mondiale des enseignant.e.s
-
- 17 octobre** : Commission des études
-
- 18 octobre** : 5@7 intersyndical
Regroupement cégep à Québec
-
- 25 octobre** : Comité des relations de travail
-
- 30 octobre** : Assemblée générale
-
- 8 novembre** : Tombée des textes de l'InfoMo
-
- 22-23 novembre** : Regroupement cégep
-
- 27 novembre** : Conseil d'administration
-

Tournée des départements

Votre comité exécutif sollicite votre « hospitalité » pour une rencontre d'ici la fin de cette année 2018-2019 d'un peu plus d'une quinzaine de minutes lors d'une de vos assemblées départementales!

Nos objectifs :

- y présenter vos représentant.e.s;
- y présenter brièvement les nombreux services que le Syndicat peut offrir à tous ses membres;
- y recevoir aussi les préoccupations particulières à chaque département qui pourraient figurer dans nos revendications lors des prochaines négociations quant au renouvellement de notre convention collective prévu en 2020.

Le comité d'information attend vos articles en tout genre. Vous pouvez soumettre des textes d'opinion, des anecdotes et tranches de vie collégiale, des critiques de films ou de livres, des couvertures d'événements, des informations, des questions, des caricatures, etc.

Il suffit de nous envoyer le tout par courrier électronique à syndens@cmontmorency.qc.ca. Les opinions exprimées n'engagent que leur auteur.e. Les images où aucun crédit n'est mentionné sont libres de droits. Syndicat des enseignantes et enseignants du cégep Montmorency, 475, boulevard de l'Avenir, Laval, Québec, H7N 5H9, Local : B1389Tél : 450-668-1344 ou 975-6268, syndens@cmontmorency.qc.ca

COMITÉ D'INFORMATION : Maude Arsenault, Christine Bélanger, Julie Demanche, David Lamontagne. **RESPONSABLES** Julie Demanche et David Lamontagne. **RÉVISION** Les membres du comité d'information et le comité exécutif. **INFOGRAPHIE** Julie Demanche et Tommy Girouard-Belhumeur.



Imprimé par des employés-es syndiqués-es de la Confédération des syndicats nationaux,
« parce que la sous-traitance, c'est mal ! » — Le comité information